

# Avis de santé animale : Risque d'infection à *Echinococcus multilocularis* en Ontario

---

Le 9 juin 2022

L'*Echinococcus multilocularis* (EM) est un ténia zoonotique présent chez les animaux sauvages qui est devenu endémique en Ontario. L'excrétion fécale de l'EM a été identifiée chez 23 % des canidés sauvages dépistés dans le Sud de l'Ontario en 2015-2017. La prévalence de l'excrétion était plus élevée dans les régions le long de la rive nord du lac Érié.

Les renards, les coyotes et d'autres canidés (y compris les chiens domestiques), ainsi que dans de rares cas des chats, peuvent transporter des EM adultes dans leurs tractus intestinaux et leurs fèces peuvent contenir des œufs de ténia. Les œufs sont habituellement ingérés par des rongeurs ou d'autres petits mammifères. Les œufs éclosent dans l'intestin et les larves migrent principalement vers le foie où elles forment des kystes bourgeonnants qui se comportent comme une tumeur maligne, causant un trouble connu comme l'échinococcose alvéolaire (AE). L'ingestion de rongeurs infectés par des canidés complète alors le cycle de vie normal. Cependant, si une personne ingère les œufs provenant des fèces d'un chien ou d'un canidé infecté, cette personne peut dans ce cas développer l'AE. Les kystes parasitiques croissent lentement et la période d'incubation clinique peut donc être très longue (de 5 à 15 ans), mais l'AE peut être très difficile à traiter au moment où elle est détectée en raison de la croissance invasive des kystes.

En plus d'être un hôte définitif pour l'EM (c.-à-d. une infection intestinale avec des verres adultes et l'excrétion d'œufs dans les fèces), les chiens peuvent occasionnellement aussi être des hôtes intermédiaires pour l'EM et développer l'AE. On pense que cela survient lorsque les chiens sont exposés à un nombre très important d'œufs de parasite (par exemple une exposition à un environnement fortement contaminé, la consommation directe de fèces d'autres canidés infectés). Certains chiens atteints d'AE auront une infection intestinale concurrente en plus d'excréter des œufs de ténia dans leurs fèces.

Nous recommandons aux vétérinaires d'éduquer les propriétaires d'animaux de compagnie sur les risques pour la santé des animaux et des humains de l'EM, en particulier ceux qui possèdent des chiens qui vivent dans les régions plus à risque dans le Sud de l'Ontario ou qui fréquentent souvent ces régions, ainsi que ceux dont les chiens présentent des comportements à risque élevé comme chasser et manger de petits rongeurs et manger des fèces de coyotes, de renards ou d'autres chiens ou être en contact avec de telles fèces. L'examen régulier des fèces (flottation) a une faible sensibilité pour détecter les œufs d'EM. On recommande plutôt un test PCR des fèces si cela est nécessaire et si ce test est accessible auprès de laboratoires de diagnostic commerciaux. Les chiens qui excrètent des œufs ou qui sont à risque d'une exposition

devraient être vermifugés chaque mois avec du praziquantel. L'enlèvement rapide des fèces de chien et d'autres canidés de l'environnement, en portant une attention particulière à l'hygiène des mains, est également important pour réduire l'exposition des personnes, des hôtes intermédiaires (comme les petits rongeurs) et des autres canidés aux œufs de parasite.

Les vétérinaires devraient aussi envisager l'EM comme un diagnostic différentiel pour les lésions hépatiques compatibles et les kystes inhabituels situés ailleurs dans le corps, en particulier chez les animaux présentant un risque élevé. Le diagnostic peut être confirmé grâce à un test PCR des tissus, ainsi que par une histopathologie. Les chiens atteints d'une AE peuvent nécessiter un traitement antiparasitaire tout au long de leur vie et doivent aussi être immédiatement traités avec du praziquantel en cas d'infection intestinale concurrente.

Depuis 2018, l'infection à *Echinococcus multilocularis* est catégorisée comme une maladie d'intérêt pour la santé publique en Ontario et les cas chez des animaux ou des humains doivent par conséquent être immédiatement déclarés à la santé publique. Des cas d'excrétion dans les fèces et d'AE chez des chiens en Ontario ont été détectés régulièrement depuis 2012, et plus récemment en 2022. Les cas confirmés d'infection humaine en Ontario restent rares (un cas depuis 2018), mais ont été plus fréquemment détectés dans d'autres collectivités publiques au Canada où ce parasite est devenu endémique (Alberta).

Renseignements supplémentaires :

- [Infographique du ROSA - risque émergent : \*Echinococcus multilocularis\* en Ontario](#) (en anglais seulement)
- [Tableau du ROSA des antiparasitaires pour les chiens et les chats \(Canada, 2022\)](#) (en anglais seulement)
- [Echinococcus multilocularis infection, southern Ontario, Canada](#) (en anglais seulement)
- [L'Echinococcus multilocularis en Ontario](#) (en anglais seulement)
- [Echinococcus infosheet for pet owners](#) (en anglais seulement)

Préparé par : [Maureen Anderson](#), vétérinaire principale, Santé et bien-être des animaux, MAAARO